

LE MOUVEMENT SYNDICAL



Pour les jeunes syndiqués

par Fd. Noppens

DANS le numéro du 20 juin du *Mouvement Syndical*, le camarade Thijs termine son article pour le recrutement des jeunes, en se déclarant d'accord avec les collaborateurs éventuels.

Je réponds à l'invitation, sous-entendue, pour apporter mon modeste concours à l'œuvre entreprise.

Il serait désirable tout d'abord de se mettre bien d'accord sur le but à atteindre.

Voulons-nous grouper uniquement tous les jeunes ouvriers, — manuels et intellectuels, — ou cherchons-nous à faire l'éducation syndicale de ces jeunes ?

Dans la première alternative, je pense que nous gaspillons notre temps et contrarions l'effort des organismes de jeunesse que le P.O.B. possède.

Pour ce travail, nous avons la F.S.S., l'U.J.O. et la J.G.S. La jeunesse peut trouver dans ces œuvres ce qui s'adapte à ses besoins de démonstration, à son exubérance. Tout, à l'exception de l'éducation syndicale !

C'est donc ici, et pour l'éducation syndicale seulement, que tous nos efforts doivent converger.

Le mouvement syndical réclame impérieusement de jeunes volontés, de jeunes cerveaux, de jeunes collaborateurs. La plupart des jeunes camarades qui militent au sein du Parti, sont plutôt attirés par l'action politique, plus attrayante, plus tapageuse au point de vue des manifestations extérieures, que par le mouve-

ment syndical, plus abstrait et réclamant plus d'études.

Nous avons donc pour tâche de grouper, le plus possible, les jeunes ouvriers pour en faire des militants syndicaux.

Inutile de passer en revue les moyens à employer pour favoriser cette éducation. Nous sommes tous d'accord sur l'organisation de cours et de conférences.

Autre chose est d'amener les jeunes et surtout *de les garder*.

L'étude de l'économie politique, quoique très passionnante, peut apparaître rébarbative à certains. Ce qui est de nature à écarter du cercle les jeunes camarades. Donc, nécessité d'élargir notre domaine vers le délassement, la récréation-lecture, les visites, les excursions, la culture du goût par les arts.

Ceci aurait pour résultat de créer, entre les membres, une ambiance de familiarité nécessaire dans un groupe d'éducation.

Un second résultat de cet adjuvant : il ne faut pas que nous fassions des jeunes camarades des neurasthéniques du syndicalisme. Nous devons leur former une culture générale qui est susceptible de leur faire comprendre la vie et tous les bienfaits dus aux hommes et à la nature.

Le syndicalisme, comme le socialisme, n'est pas une doctrine imprégnée d'un matérialisme outré. Il tend à relever les conditions de vie des travailleurs, mais aussi à élever leur niveau moral et intellectuel.

Le camarade Tijs donne quelques moyens de

propagande, sur lesquels je suis complètement d'accord.

J'estime, toutefois, qu'en premier lieu nous avons à nous attacher, spirituellement, les jeunes affiliés. Comme Thijs le dit très bien, « ils sont les meilleurs propagandistes auprès de leurs copains ».

J'attache surtout une grande importance au recrutement des élèves des écoles techniques.

Le camarade Marius Renard, dans la *Jeunesse Syndicale* de juin, en dit long à ce sujet.

Avec les connaissances qu'ils ont pu acquérir dans les écoles techniques, nous pouvons très bien donner aux élèves le bagage social pour leur entrée à l'atelier.

Il suffit que nous soyons secondés par les aînés, dirigeants des pouvoirs publics.

Avec Marius Renard, faisant un parallèle entre institutions cléricales et officielles, je dis : « Le temps des poires est passé. »

Ne nous bornons pas aux élèves des écoles techniques; songeons aussi à ceux qui, sortant de l'école primaire, ne se dirigent pas vers l'enseignement technique.

Pourquoi les organisations syndicales ne créeraient-elles pas une catégorie pour ces jeunes gens, qui, moyennant une petite cotisation, donnerait certains avantages d'ordre mutuelliste, moral et social (y compris le Sou du Soldat)?

Il y a, enfin, les jeunes chômeurs. Pléiade de camarades qu'il est, disons-le, difficile de

réunir. Nous avons tenté, à Seraing, il y a deux ans, de créer, en collaboration avec l'Administration communale, un cours général et journalier.

Nous avons échoué. A l'heure actuelle, les difficultés nouvelles nous empêcheraient encore de réussir avec le même moyen.

Il faut, pour amener le jeune chômeur, lui donner une satisfaction matérielle. « Dispense du contrôle pendant les périodes de cours, facilités de suivre ceux-ci et d'en profiter. »

Il serait surtout désirable que nous soyons en mesure d'appliquer des moyens susceptibles d'arracher ces jeunes victimes de la crise à l'oisiveté et au vagabondage.

Il n'est point nécessaire, pour les jeunes chômeurs, d'envisager de prime abord l'éducation syndicale.

Efforçons-nous de les maintenir dans la voie de l'éducation morale tout court.

Pour conclure : J'ai tenu à soulever, primo, la question du but à poursuivre dans l'organisation des Jeunesses syndicalistes. Ensuite, à mettre en relief des questions qui ne se présentent peut-être pas dans toutes les régions du pays, mais qui doivent être résolues dans certaines.

Enfin, j'ai voulu apporter mon accord complet aux idées du camarade Thijs, et je souhaite ardemment que, dans tous nos centres industriels, nous voyions éclore des groupes de jeunesses syndicalistes.

Comment Hitler traite les jeunes ouvriers

Dans l'article ci-dessous, notre collaborateur D. montre de quelle façon « originale » Hitler résout le problème du chômage pour les jeunes travailleurs. Si l'on sait que ce sont surtout les jeunes qui ont formé les « troupes de choc » du mouvement hitlérien, on peut se former une bonne idée de la valeur de la reconnaissance que Hitler témoigne envers ces jeunes ouvriers.

LA politique catastrophique de la gestion économique Hitler-Schacht a conduit à la suspension des importations de matières premières et, partant, à une limitation considérable de la production. L'importation de matières premières textiles, de cuivre et autres métaux, de caoutchouc, de cuirs et peaux, de tabac, et maintenant aussi de minerai de fer ayant été interdite ou réduite à une minime fraction, des arrêtés ont dû être décrétés à la fin de juillet et en août d'après lesquels les deux tiers de l'industrie textile ont été arrêtés et les autres branches d'industrie frappées d'interdiction d'importation à un degré plus au moins grand. Il en résulte que des millions d'ouvriers doivent être licenciés.

Le régime hitlérien veut, toutefois, empêcher un accroissement des chiffres officiels des

chômeurs pour éviter que la faillite de sa politique économique ne soit pas trop manifeste. Il veut même, malgré l'augmentation des chiffres du chômage de millions d'unités, donner à l'étranger l'illusion d'une diminution. Dans ce but, il prépare maintenant une nouvelle duperie gigantesque. Une ordonnance gouvernementale du 28 août, publiée seulement quelques jours plus tard, prévoit notamment, sous le titre *Echange d'emplois*, la mesure monstrueuse que tous les ouvriers et employés des deux sexes âgés de moins de 25 ans sont éliminés des entreprises.

Dans ce but, tous les employeurs doivent renseigner immédiatement les Offices du Travail sur l'âge de leur personnel. Les travailleurs au-dessous de 25 ans seront licenciés et leur place sera occupée par des chômeurs plus âgés. Les

jeunes ouvriers et ouvrières obtiendront « d'autres emplois dans l'économie rurale et l'économie domestique, dans le service du travail ou comme aides agricoles ».

Seront seuls exceptés de cette mesure de licenciement, « les jeunes travailleurs qui sont en apprentissage, les anciens membres de la Reichswehr, les anciens combattants des S. A. et des S. S., du Casque d'Acier et du parti nazi, de même que les travailleurs mariés ». A l'avenir, les jeunes gens au-dessous de 25 ans ne peuvent être engagés que moyennant une autorisation spéciale.

Voilà le contenu de l'ordonnance qui aura pour effet que, d'après la composition actuelle du personnel des entreprises, au cours des prochaines semaines, *un tiers des travailleurs des services publics, de l'industrie et du commerce seront jetés sur le pavé.*

Visiblement, l'embauchage annoncé de chômeurs plus âgés n'est que du bluff. Peut-être, on embauchera quelques dizaines de milliers de chômeurs tombant dans cette catégorie. Les employeurs toucheront pour chaque travailleur nouvellement embauché au-dessus de 40 ans, de l'Office national d'assurance contre le chômage, une indemnité mensuelle de 50 marks, en compensation de la moindre capacité de rendement des travailleurs âgés et ayant été longtemps sans travail. Toutefois, *le nombre des licenciés sera beaucoup plus grand que celui des nouveaux embauchés.*

Pour que, malgré cela, les chiffres des chômeurs ne s'accroissent pas, et pour frustrer les licenciés du montant de leur indemnité de chômage, les millions de jeunes travailleurs seront transférés à la campagne et incorporés dans le service du travail. Cela est complètement impossible, naturellement, car la campagne est déjà encombrée de chômeurs, d'autant plus qu'il n'y aura rien à faire là-bas pendant l'hiver prochain. De même dans les camps du service du travail, il est impossible de recevoir ces masses de jeunes gens. Hitler et consorts le savent très bien. Mais ils s'attendent à ce que des centaines de milliers de prolétaires congédiés refuseront de se laisser embaucher dans les geôles du service du travail ou de se laisser expédier vers les champs, où ils n'auront pas même de gîte, pour y mourir de faim et de froid. Ces récalcitrants ne recevront seulement pas d'indemnité de chômage « pour refus de travail », mais ils ne seront pas inscrits aux offices de placement. Il se fait ainsi que dans les mois prochains, malgré le nombre relativement petit des nouveaux embauchés, les chiffres officiels des chômeurs pourront encore baisser, les millions de licenciés n'entrant pas en ligne de compte pour les statistiques.

Le gouvernement hitlérien proclamera alors triomphalement au monde entier, comme mesu-

re sociale spéciale, l'incessante diminution du chômage et le grand succès de l'embauchage de vieux chômeurs et de pères de famille.

D.

L'Internationale de la Jeunesse socialiste et le chômage des jeunes gens

Réuni le 6 août 1934 à Liège, le Comité exécutif de l'Internationale de la Jeunesse socialiste a adopté une résolution dans laquelle il se félicite du fait que la question du chômage des jeunes gens a été mise à l'ordre du jour de la prochaine session de la Conférence internationale du Travail. Il insiste sur l'urgence du problème et attire l'attention sur la nécessité de l'adoption d'un projet de convention à ce sujet dès la session de 1935.

Le Comité invite les fédérations affiliées à organiser dans tous les pays un pétitionnement à cet effet et envisage la remise des pétitions à la Conférence internationale du Travail au cours d'une manifestation internationale de la jeunesse.

Essai d'une statistique du chômage des jeunes

Il n'existe pas de statistiques précises des jeunes chômeurs, et encore moins des enfants de chômeurs. Il n'y a que des évaluations plus ou moins approximatives.

Pour les enfants, nous avons procédé nous-mêmes à une estimation, en nous basant sur les chiffres de l'enquête effectuée par la section liégeoise de la Centrale du Personnel enseignant socialiste. Cette enquête portait sur 14,295 enfants, répartis comme suit : 11,808 dans les communes industrielles et 2,487 dans les communes rurales. Le pourcentage des enfants de chômeurs complets et partiels s'élevait à 32, dont 8 p.c. de chômeurs complets et 24 p.c. de chômeurs partiels. Nous avons appliqué ces pourcentages à l'ensemble de la population scolaire du pays, afin de nous permettre d'arriver à une estimation aussi exacte que possible du nombre des enfants de chômeurs pour l'ensemble du pays.

La population scolaire totale dans les écoles primaires était, en 1932, d'après les chiffres du Ministère des Sciences et des Arts, 953,394.

En appliquant le pourcentage de 32 p.c., nous obtenons les chiffres de 305,086, ce qui ferait environ 300,000 enfants de chômeurs. Le nombre d'enfants de chômeurs complets, en appliquant le pourcentage de 8 p.c., serait de 76,271, soit environ 75,000, et celui des enfants de chômeurs partiels, en appliquant le pourcentage de 24 p.c., de 228,814, soit environ 225,000.

Il est probable que ces chiffres sont quelque peu exagérés, étant donné que l'enquête portait en grande majorité sur des enfants de communes industrielles où le chômage est supérieur à la moyenne. Toutefois, dans l'ensemble le chômage dans l'arrondissement de Liège est inférieur à la moyenne du pays, comme le prouvent les chiffres ci-après :

Mai 1933 :	Nombre d'assurés.	Journées indemnisées.
Fonds de Chômage de Liège	85,266	338,264
Le pays entier	992,611	5,642,945

Mai 1934 :	Nombre d'assurés.	Nombre de chômeurs.	Journées constatées.
Fonds de Chô- mage de Liège	84,955	22,594	259,705
Le pays entier	970,145	332,772	4,984,232

En admettant que cette différence ne suffit pas à contre-balancer la prépondérance des communes industrielles dans la statistique de la Centrale du Personnel enseignant socialiste, nous ramenons notre évaluation du chiffre des enfants de chômeurs à 250,000 environ, ce qui fait toujours plus de 25 p.c. de la population scolaire, d'autant plus que cette dernière compte en son sein des dizaines de milliers d'enfants de classes plus aisées n'entrant pas en ligne de compte pour le chômage.

Encore, n'avons-nous tablé que sur les chômeurs assurés, et tout le monde sait que notre pays compte encore des dizaines de milliers de chômeurs non assurés.

En ce qui concerne le chômage des jeunes gens, nous avons des chiffres plus précis.

A la séance du Sénat du 15 mai 1934, le camarade Renard déclarait qu'il résultait des statistiques, qui lui avaient été fournies par le ministre du Travail, qu'il y avait, il y a quelques mois, en Belgique, 20,000 chômeurs complets de 16 à 20 ans et 19,850 chômeurs partiels du même âge, soit en totalité 39,850 chômeurs de 16 à 20 ans. Au début de novembre, il y en avait encore 31,000.

Le ministre faisait remarquer qu'il faudrait ajouter à ces effectifs ceux des jeunes gens qui ne sont pas recensés par les caisses de chômage, si bien qu'en réalité, il existe en ce moment-ci dans notre pays 70,000 à 80,000 adolescents en chômage.

Pendant la discussion de l'interpellation de notre camarade Renard, le sénateur catholique Verbist a avancé une autre évaluation, basée sur les chiffres du Fonds de Chômage de Malines. Au 19 avril 1934, le Fonds de Chômage de la ville de Malines comptait 3,185 chômeurs, dont 460 de moins de 24 ans. Ce sont là de jeunes chômeurs organisés. Mais, comme partout le nombre de jeunes chômeurs est plus élevé parmi les non-organisés que parmi les organisés, il n'est pas exagéré d'estimer le nombre de jeunes chômeurs à Malines à 1,000, soit 31.4 p.c. du nombre de chômeurs assurés dans cette ville. Sur 330,000 chômeurs dans tout le pays, cela fait 103,620 chômeurs de moins de 24 ans.

Admettant que le pourcentage des jeunes chômeurs est inférieur à la campagne, il reste toutefois certain qu'il y a environ 100,000 jeunes chômeurs dans notre pays.

Il résulte, d'autre part, d'une enquête précise, effectuée par les Jeunesses syndicales d'Anvers, qu'en 1933, sur un total de 2,125 membres, 1,184 étaient chômeurs, soit 56 p.c. A la lumière des chiffres du recensement de l'Industrie et du Commerce au 31 décembre 1930, ces chiffres paraissent d'autant plus effrayants.

Voici quel était, à cette date, le nombre des jeunes employés et ouvriers :

	Employés.	Ouvriers.	Total.
14-16 ans . .	3,624	47,571	51,195
16-18 ans . .	11,800	92,536	104,336
18-21 ans . .	23,231	139,027	162,258
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	38,655	279,134	317,789

Les étudiants socialistes et la F. S. I.

Le Congrès de la Fédération internationale des Etudiants socialistes, tenu à Liège du 3 au 5 août dernier, a adopté à l'unanimité, après un exposé du camarade Zoretti, professeur à l'Université de Caen, la motion suivante acceptant le programme d'éducation et d'enseignement de la Fédération syndicale internationale. Les jeunes intellectuels socialistes prouvent ainsi que sur le terrain de l'enseignement et de l'éducation, ils entendent marcher la main dans la main avec les jeunes syndiqués.

I. — Le Congrès,

Après avoir pris connaissance du programme d'éducation et d'enseignement de la Fédération syndicale internationale, constate que ce programme, aussi bien dans son inspiration générale que dans la conception qu'il expose de la structure de l'école et des programmes et des méthodes d'enseignement, constitue une solution vraiment socialiste de l'ensemble des problèmes scolaires ;

Le Congrès décide d'accepter ce programme, de le faire sien et de le diffuser largement dans la jeunesse intellectuelle et ouvrière.

II. — Le Congrès décide de mettre à l'ordre du jour des travaux des sections nationales, la mise au point du programme en ce qui concerne le haut enseignement, notamment en ce qui concerne l'enseignement de la notion des classes en lutte, la liaison effective de l'école et du travail productif, la réalisation de la communauté libre de travail et de l'activité libre de l'étudiant à l'université.

Une semaine d'études pour les jeunes chômeurs

Pendant la semaine du 16 au 22 septembre eut lieu, à Calmpthout, une semaine d'études organisée par la C. J. O., à laquelle participaient une trentaine de jeunes camarades chômeurs.

Au cours de cette semaine, ces jeunes amis assistaient à des conférences sur toutes sortes de sujets intéressant le mouvement ouvrier. Parmi les conférenciers, nous citerons Aug. De Block, Bouchery, Fr. Longville, Rens, etc.

Signalons que, grâce à l'intervention de Mertens auprès du Ministre, il était permis aux participants de se faire contrôler à Calmpthout, et une fois seulement par jour.

Nous félicitons l'organisateur, J. v. Overloop, de son initiative, que nous pouvons citer en exemple.